



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La situation très préoccupante des cafetiers, hôteliers et restaurateurs

Question écrite n° 28649

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation très préoccupante des cafetiers, hôteliers et restaurateurs, notamment à la suite de l'allocution du lundi 13 avril 2020 du Président de la République, dont il ne résulte aucune visibilité pour une reprise de leurs activités. Certes, un plan de soutien de l'ordre de 750 millions d'euros a bien été annoncé, le 15 avril 2020, par le Gouvernement pour soutenir ce secteur, avec des annulations totales de charges fiscales et sociales. Mais il importe également de mettre en œuvre un dispositif spécifique, dans la durée, pour la trésorerie de ces entreprises car elles doivent faire face à un certain nombre d'en-cours, sans aucune recette. Par ailleurs, il serait utile de préciser une fourchette de dates pour la réouverture de ces établissements, concernant d'abord la façade atlantique, peu touchée par la pandémie, d'autant plus que leurs organisations professionnelles travaillent déjà à des guides pratiques pour l'exercice de leurs activités, en préservant la santé de leurs salariés et de leurs clients. Enfin, il apparaît indispensable que les compagnies d'assurances apportent également leur soutien. C'est pourquoi il lui demande à quelles mesures urgentes il entend prendre pour sauvegarder la filière des cafés, hôtels et restaurants, si importante pour l'emploi et pour l'économie touristique.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28649

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2902

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)